

**Zeitschrift:** Bulletin technique de la Suisse romande  
**Band:** 63 (1937)  
**Heft:** 13

## Wettbewerbe

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

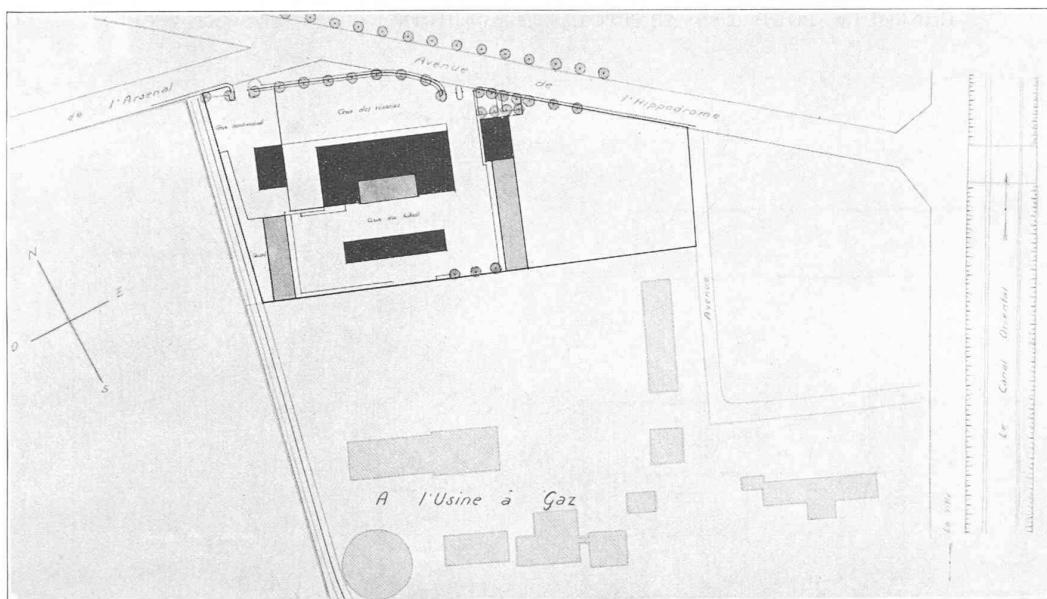
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 26.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

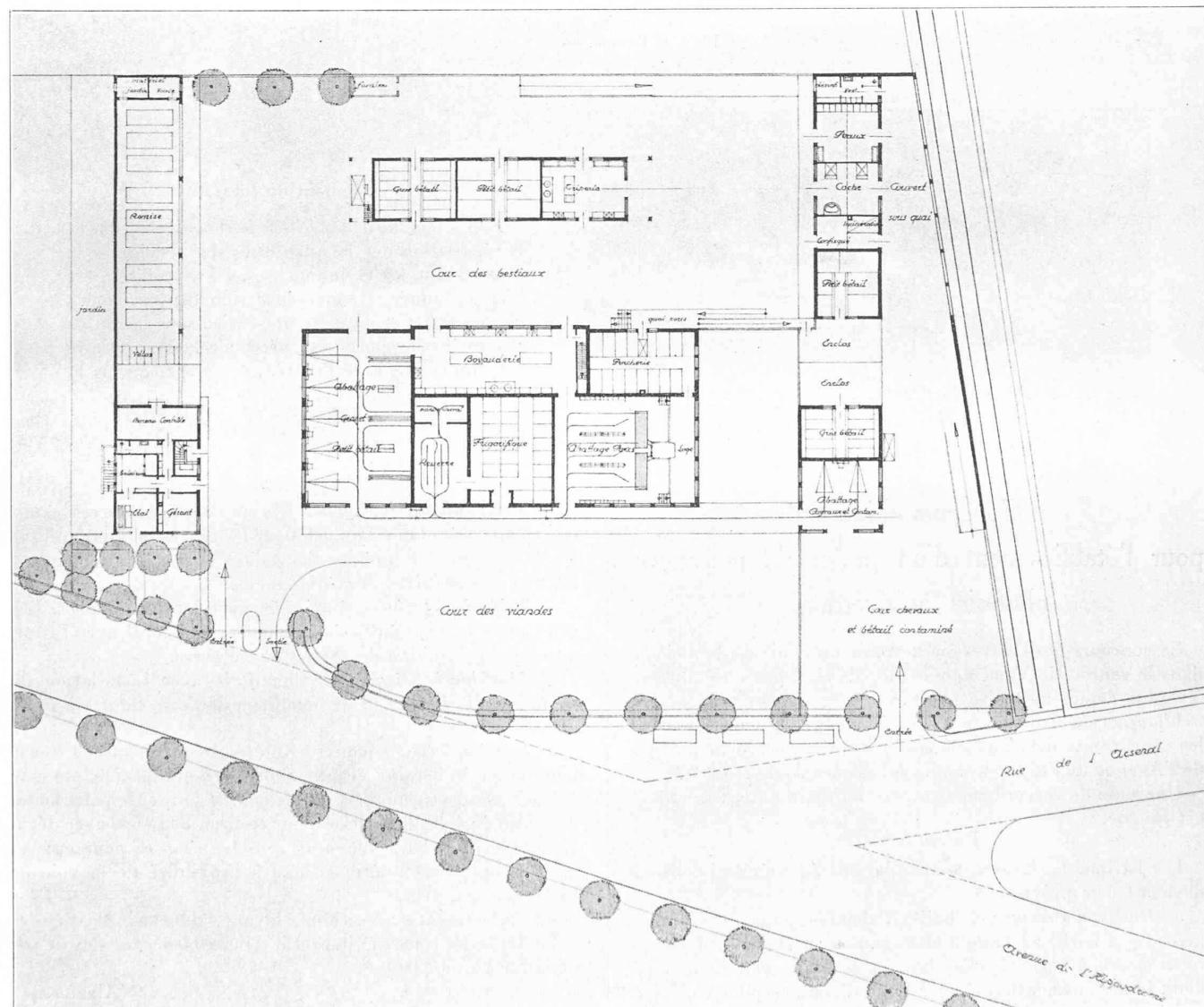


CONCOURS  
POUR LES ABATTOIRS  
D'YVERDON

Ier prix :  
projet « Toréador », de  
M. L. Genoud, architecte,  
à Nyon.

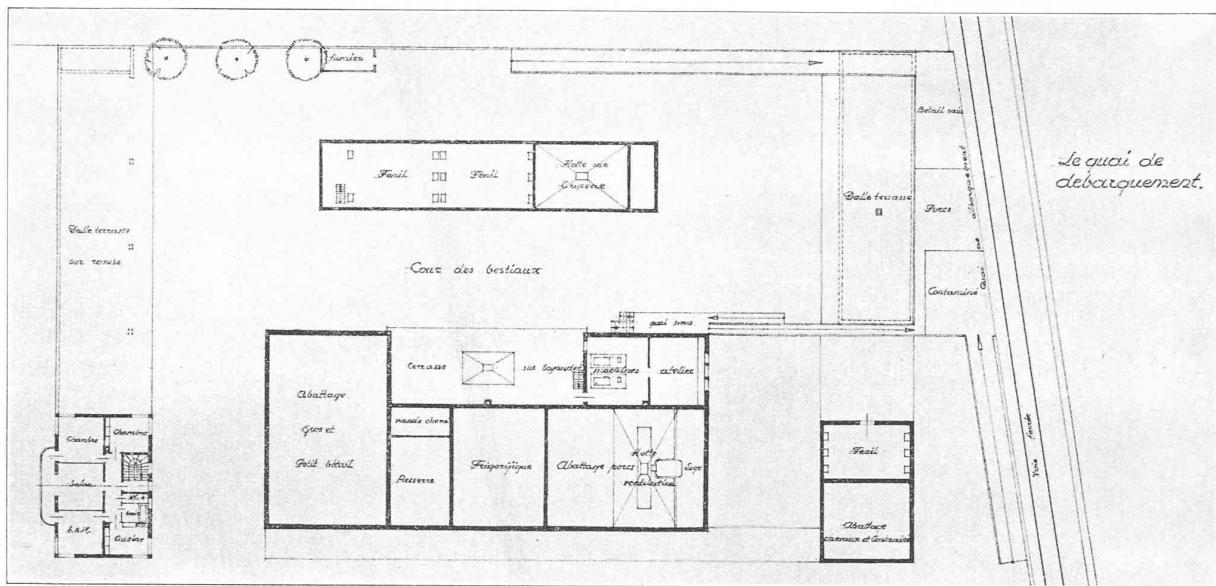


Plan de situation. 1 : 2000

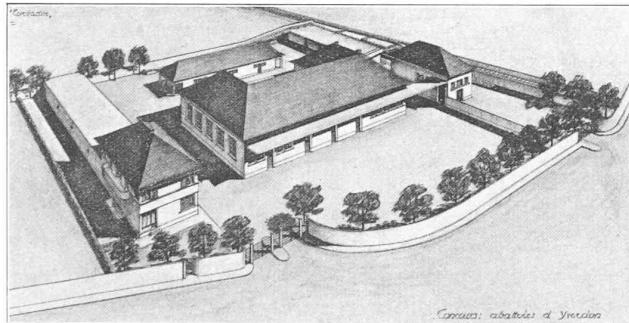


Plan d'ensemble. — 1 : 600.

## CONCOURS POUR LES ABATTOIRS D'YVERDON



Plan de l'étage. — 1 : 600.

1<sup>er</sup> prix : M. L. Genoud.

**Concours d'idées  
pour l'établissement d'un projet de nouveaux  
abattoirs à Yverdon.**

Ce concours était ouvert aux architectes suisses domiciliés dans le canton de Vaud depuis plus de cinq ans ou établis à Yverdon depuis au moins un an.

L'emplacement prévu pour les nouveaux abattoirs et dont les concurrents devaient étudier l'utilisation, est situé au sud de l'Avenue de l'hippodrome et à l'est des Ateliers CFF.

Une voie de raccordement au réseau de la gare d'Yverdon est prévue.

PROGRAMME.

Les bâtiments, locaux et installations énumérés ci-dessous devaient être prévus :

a) *Halles d'abatage*: 1 halle d'abatage pour gros bétail (avec 3-5 treuils); 1 halle d'abatage pour petit bétail (veaux, moutons, chèvres); 1 chambre de ressauage commune aux deux halles susmentionnées; 1 halle d'abatage pour chevaux et bétail contaminé ou suspect; 1 halle d'abattage des porcs. Un agrandissement de toutes ces halles devra être possible.

b) *Installations frigorifiques*. Les emplacements de ces installations, de même que la place pour les appareils à produire le froid, devaient être prévus. Cependant ces installations ne seront pas construites immédiatement.

c) *Triperies et divers*. 1 triperie avec locaux annexes. Locaux pour sous-produits de la boucherie. 1 local avec installation de destruction de parties de cadavres.

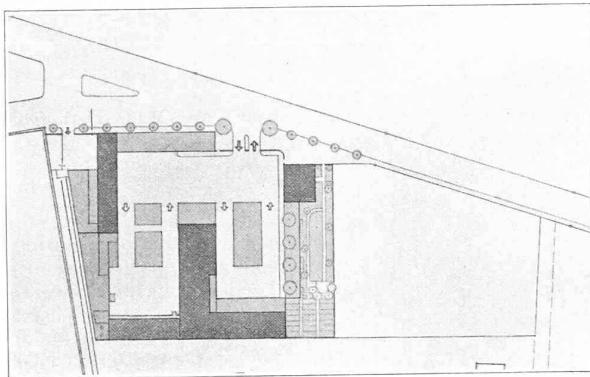
d) *Machinerie, chaufferie*. Chaufferie avec installation de chauffage des locaux et de chauffage de l'eau. Soutes à charbon.

e) *Écuries*. 1 écurie pour 10-12 têtes de gros bétail; 1 écurie pour le petit bétail: veaux, chèvres, moutons (25 pièces); 1 écurie, respectivement 1 enclos pour le gros et le petit bétail contaminé; 1 étable à pores pour environ 30 bêtes, avec dégagement vers la halle d'abatage. — Les écuries pour gros et petit bétail devront être situées à proximité de la voie de raccordement.

*Locaux communs*: vestiaire, lavabo, douches, W.-C.

Le devis des constructions et des installations ne devait pas dépasser Fr. 400 000.

(A suivre.)



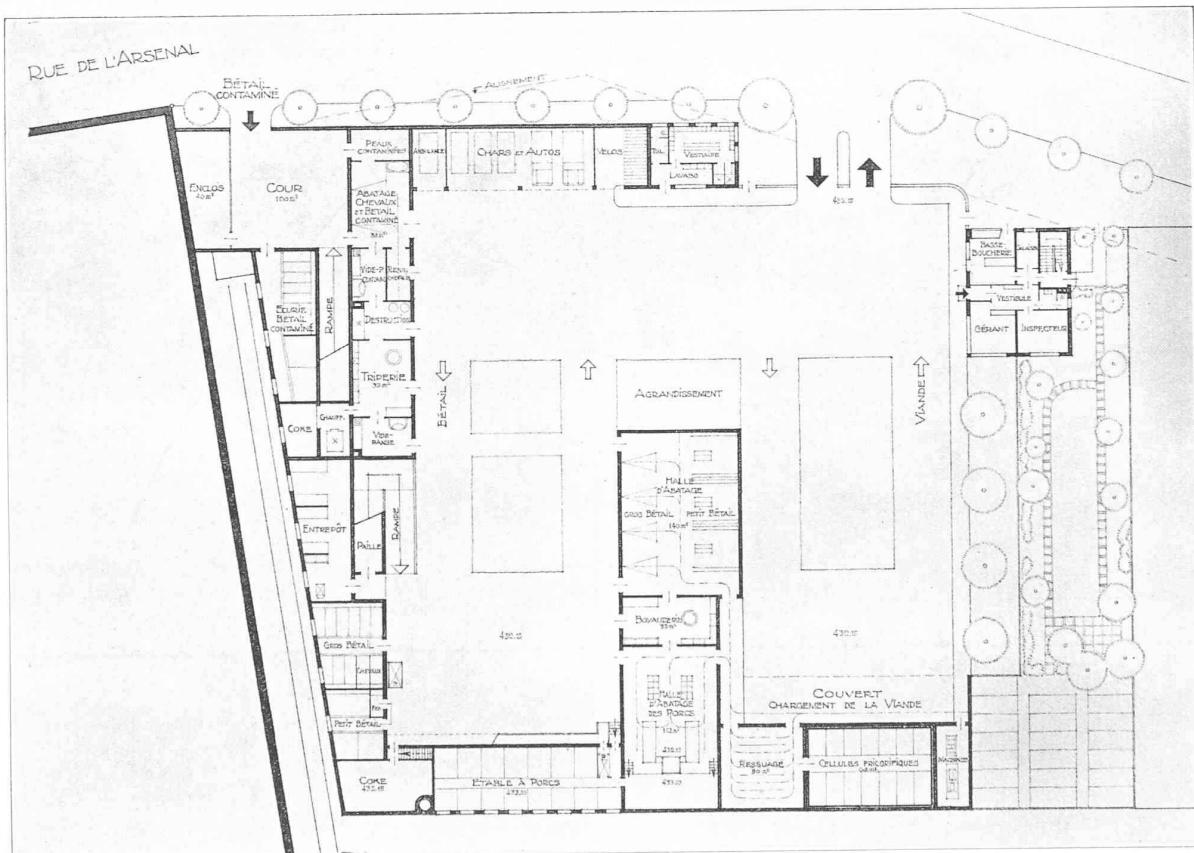
## CONCOURS POUR LES ABATTOIRS D'YVERDON

II<sup>e</sup> prix : projet « 1937 »,  
de M. H. Decoppet, architecte, à Yverdon.



Plan de situation. — 1 : 2000.

Plan général. — 1 : 600.



## Simplification de la détermination des efforts dans le cône

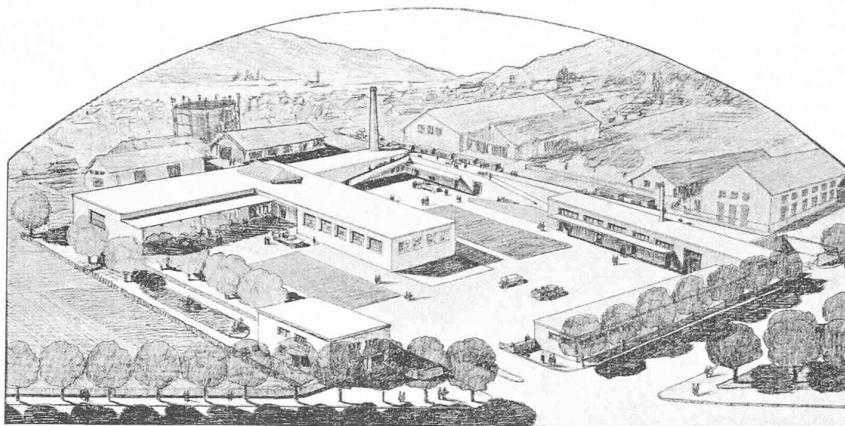
par A. SARRASIN, ingénieur, à Lausanne et Bruxelles.

Dans le *Bulletin technique* du 16 septembre 1933, nous avons donné une détermination des efforts dans le cône. La discussion des équations (4), que nous avons obtenues alors, nous permet, dans certains cas, de simplifier encore beaucoup. En effet, l'on voit que, dès que la différence entre les valeurs  $\sqrt{lx_2}$  et  $\sqrt{lx_1}$  n'est pas trop petite, lorsque, par exemple,  $\sqrt{lx_2} - \sqrt{lx_1} \geq 4$ , l'on peut, avec

une approximation suffisante, négliger l'influence de  $S$  et de  $Z$  sur la section en  $x_2$ , ainsi que celle de  $X$  et  $Y$  sur la section en  $x_1$ . Nous déterminons donc les efforts dans la section de contact en  $x_2$ , comme si nous avions un cône entier, tandis que, dans la section en  $x_1$ , nous ne tenons compte que du désordre causé dans le cône par le remplacement de la pointe par un autre organe.

Dans les équations (4) nous avons alors :  $C_{3x}$ ,  $C_{4x}$ ,  $C_{3y}$ ,  $C_{4y}$ ,  $C_{1z}$ ,  $C_{2z}$ ,  $C_{1s}$  et  $C_{2s}$  qui sont nuls. Les équations (4) deviennent donc très simplement :

$$C_{1x} = -\frac{2\sqrt{3}}{h^3} \left( \frac{L_2}{L_1 L'_1 + L_2 L'_2} \right)$$

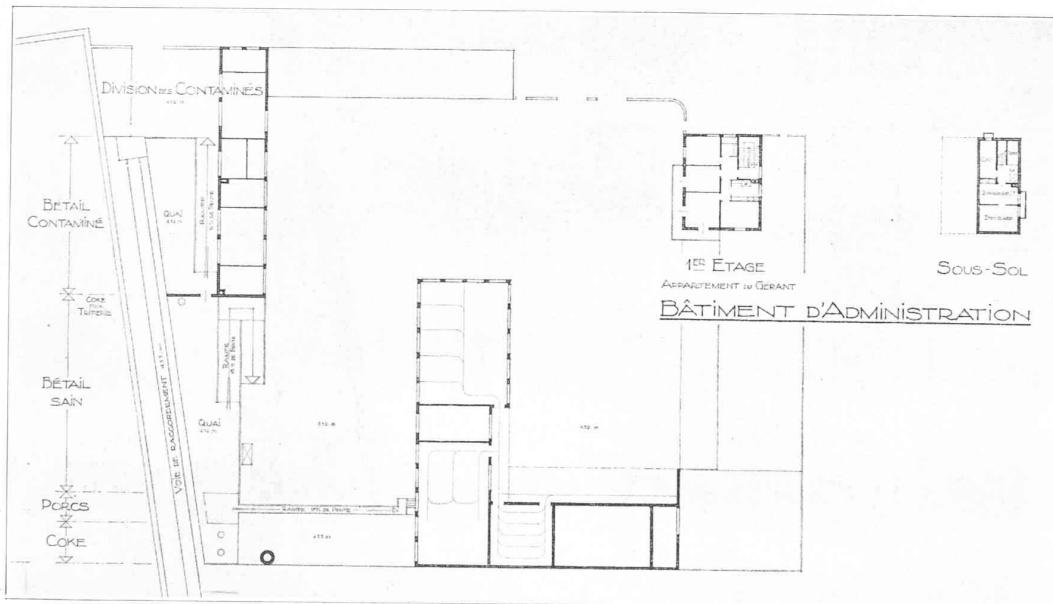


CONCOURS POUR LES ABATTOIRS  
D'YVERDON

II<sup>e</sup> prix : M. H. Decoppet.

Jugement du jury :

Projet clair et simple correspondant parfaitement au programme et aux exigences locales. Tous les services sont judicieusement répartis et disposés. La surveillance générale est très facile. Le développement des bâtiments en longueur à la limite du terrain offre des inconvénients d'exploitation.



Plan au niveau du quai. — 1 : 800.

$$\begin{aligned}
 C_{2x} &= -\frac{2\sqrt{3}}{h^3} \left( \frac{L_1}{L_1 L'_1 + L_2 L'_2} \right) \\
 C_{1y} &= +\frac{x_2 \cos a}{h^2} \left( \frac{L'_1}{L_1 L'_1 + L_2 L'_2} \right) \\
 C_{2y} &= +\frac{x_2 \cos a}{h^2} \left( \frac{L'_2}{L_1 L'_1 + L_2 L'_2} \right) \\
 C_{3z} &= \frac{2\sqrt{3}}{h^3} \cdot \frac{K_4}{K_3 K'_3 + K_4 K'_4} \\
 C_{4z} &= -\frac{2\sqrt{3}}{h^2} \cdot \frac{K_3}{K_3 K'_3 + K_4 K'_4} \\
 C_{3s} &= -\frac{x_1 \cos a}{h^2} \cdot \frac{K'_3}{K_3 K'_3 + K_4 K'_4} \\
 C_{4s} &= -\frac{x_1 \cos a}{h^2} \cdot \frac{K'_4}{K_3 K'_3 + K_4 K'_4}
 \end{aligned}$$

Les équations (3) deviennent alors :

$$\begin{aligned}
 C_1 &= C_{1x}(X - M_2) + C_{1y}(Y - H_2) \\
 C_2 &= C_{2x}(X - M_2) + C_{2y}(Y - H_2) \\
 C_3 &= C_{3z}(Z - M_1) + C_{3s}(S - H_1) \\
 C_4 &= C_{4z}(Z - M_1) + C_{4s}(S - H_1)
 \end{aligned}$$

*Nota.* Dans l'article publié le 16 septembre 1933, il faut, dans les cas 3<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup>, lorsque l'on permute les indices 1 et 2, pour obtenir  $H_1$ , en partant de la valeur de  $H_2$ , changer en même temps le signe. Cela résulte des hypothèses faites.

D'autre part, il y avait deux erreurs d'impression : dans le cas 3<sup>o</sup>, la valeur de  $M_2$  doit s'écrire :

$$M_2 = \frac{ph^2}{12 \operatorname{tg}^2 a} - \frac{5 \cos a h^2}{12 \operatorname{tg} a} \cdot x^2$$

au lieu de :

$$M_2 = \frac{ph^2}{12 \operatorname{tg}^2 a} - \frac{5 \cos a h^2}{12 \operatorname{tg} a} \cdot x^2$$

et dans le cas 4<sup>o</sup>, la valeur de  $M_2$  devrait s'écrire :

$$M_2 = \frac{g \cos a \cdot h^2}{24 \sin^2 a} \left( 3 - 4 \sin^2 a - \frac{x_1^2}{x_2^2} \right);$$

au lieu de :

$$M_2 = \frac{g \cos a \cdot h^2}{24 \sin^2 a} \left( 3 - 4 \sin^2 a - \frac{x_1^2}{x_2^2} \right).$$